

SEANCE DU 12 AVRIL 2022

Convocation du 05 avril 2022

L'an deux mil vingt deux le douze du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Boissières dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc FOUCON, Maire.

Présents : MM. CAMPSERVEUX Sylvie, CHABAUD Yvette, COSTE Marie-Christine, JOLLY Evelyne, LELONG Dominique, AIGON Marcel, BORG Christian, BOSSY Michel, MEYRONNET André, LIBOUREL Jean- Brice, CLAUSSE Serge, DESCHAMPS Philippe, FOUCON Marc, LOPEZ Didier.

Absents ayant donnés procuration : MM CHASSOUANT Evelyne à BORG Christian

Absents excusés : MM. /

Absents : MM. /

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Marc FOUCON, Maire, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Marc FOUCON, Maire est désigné pour remplir cette fonction

1

En introduction le maire remercie l'ensemble des conseillers qui a participé deux jours auparavant à la tenue du bureau de vote lors du premier tour des élections présidentielles. Il rappelle les difficultés rencontrées notamment en ce qui concerne le mauvais fonctionnement du système des procurations et la contradiction entre les affiches annonçant un port obligatoire du masque et le port non obligatoire du masque annoncé par les médias.

Par précaution sanitaire le maire propose ensuite le huis clos pour la présente séance.

Ce huis clos est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

Approbation du PV de la séance du 25 janvier 2022

Ce procès verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

06-2022/COMPTE ADMINISTRATIF M-14 / 2021

Sous la présidence de Mr MEYRONNET André, Adjoint délégué aux finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif M-14 (Budget Général) 2021, qui s'établit ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats reportés		128 149.11		192 978.31		321 127.42
Résultats de l'exercice		144 667.33	349 448.39		204 781.06	
Résultats de clôture		272 816.44	156 470.08			116 346.36

Hors de la présence de Mr FOUCON Marc, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte administratif M-14 (Budget Général) 2021.

07-2022/COMPTE ADMINISTRATIF M-49 / 2021

Sous la présidence de Mr MEYRONNET André, Adjoint délégué aux finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif M-49 (Eau – Assainissement) 2021, qui s'établit ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats reportés		34 282.38				34 282.38
Résultats de l'exercice		9 848.65				9 848.65
Résultats de clôture		44 131.03		0.00		44 131.03

Hors de la présence de M. FOUCON Marc, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte administratif M-49 (Eau – Assainissement) 2021.

08-2022/AFFECTATION DES RESULTATS M-14 / 2021.

Considérant l'excédent de fonctionnement et le déficit d'investissement le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'affecter la somme de :

- 156 470.08 € au compte 001 (Investissement) déficit d'investissement reporté
- 156 470.08 € au compte 1068 (Investissement) excédent de fonctionnement capitalisé
- 116 346.36 € au compte 002 (Fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté.

09-2022/AFFECTATION DES RESULTATS M-49 / 2021

Considérant l'excédent de fonctionnement, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'affecter la somme de :

- 0.00 € au compte 1068 (Investissement) excédent de fonctionnement capitalisé
- 0.00 € au compte 001 (Investissement) déficit d'investissement reporté
- 44 131.03 € au compte 002 (Fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté.

10-2022/COMPTE DE GESTION 2021 M-14 / M-49

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les Budgets Primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandants délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des

comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les Comptes Administratifs de l'exercice 2021.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution des Budgets de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Approuve à l'unanimité des membres présents et représentés que les Comptes de Gestion dressés, pour l'exercice 2021, par M. FRITISSE Pascal, Receveur Municipal, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

11-2022/TAUX D'IMPOSITION 2022

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents et représentés, décide pour l'exercice 2022, d'augmenter les taux comme suit :

-
- Foncier Bâti-----45,57 %-----
 - Foncier Non Bâti-----59,40 %-----
-

3

12-2022/BUDGETS PRIMITIFS 2022

Le Maire présente au Conseil Municipal les Budgets Primitifs de l'exercice 2022.

Budget Principal :

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 554 253.00 €
 - Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à : 758 311.00 €
-

Budget M-49 :

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 76 631.00 €
 - Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à : 67 631.00 €
-

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à la majorité des membres présents et représentés les Budgets Primitifs de l'exercice 2022.

13-2022/Demande de création de réseaux électriques pour la desserte de l'exploitation agricole de M. Lionel Desfarges

A l'unanimité des présents et représentés le conseil se prononcerait à priori favorablement à ce projet à condition :

- que les (environ) 1000 mètres de réseau soient enfouis
- et que le caractère exceptionnel lui soit mieux explicité.

14-2022/Autorisation pour le maire de lancer un appel à concurrence pour l'extension du parc photovoltaïque

Le maire rappelle que la loi Climat et Résilience autorise l'implantation de parcs photovoltaïques s'ils sont couplés à des activités agricoles ou d'élevage ce qui est déjà le cas du parc existant. Des parcelles communales limitrophes de ce parc côté sud, dont une de 7ha09a60ca d'un seul tenant, sont susceptibles de convenir pour une extension. Pour ne pas perdre de temps le maire propose de lancer un appel à concurrence et demande au conseil s'il est d'accord pour ajouter ce point à l'ordre du jour. A l'unanimité des présents et représentés le conseil accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour et d'autoriser le maire à lancer l'appel à concurrence en vue d'une extension du parc photovoltaïque existant.

Divers :

Réponse à un courrier de M et Mme Otende relative à l'aménagement du carrefour RD107-RD345

Le conseil signe à l'unanimité des membres présents et représentés une réponse destinée à M et Mme Otende.

La séance est levée à 20h30

<u>Le Maire,</u> FOUCON Marc,			
MEYRONNET André		LIBOUREL Jean Brice	
LOPEZ Didier		JOLLY Evelyne	
DESCHAMPS Philippe		COSTE Marie- Christine	
BORG Christian		LELONG Dominique	
BOSSY Michel		AIGON Marcel	
CHASSOUANT Evelyne		CAMPERVEUX Sylvie	
CLAUSSE Serge		CHABAUD Yvette	

Liste des délibérations :

06-2022/COMPTE ADMINISTRATIF M-14 / 2021

07-2022/COMPTE ADMINISTRATIF M-49 / 2021

08-2022/AFFECTATION DES RESULTATS M-14 / 2021

09-2022/AFFECTATION DES RESULTATS M-49 / 2021

10-2022/COMPTE DE GESTION 2021 M-14 / M-49

11-2022/TAUX D'IMPOSITION 2022

12-2022/BUDGETS PRIMITIFS 2022

13-2022/Demande de création de réseaux électriques pour la desserte de l'exploitation agricole de M. Lionel Desfarges

14-2022/Autorisation pour le maire de lancer un appel à concurrence pour l'extension du parc photovoltaïque